



## EN CONTINU

## Apprendre à prendre des risques

Pour les professionnels de la protection de l'enfance, le risque est partout. Dans l'optique de s'y préparer, l'École de la protection de l'enfance propose une formation destinée en premier lieu aux encadrants du travail social, mais ouverte également aux professionnels de terrain et aux magistrats. Explications avec la directrice générale, Karine Senghor.

### 1. Pourquoi cette formation ?

L'incertitude et le risque sont omniprésents et même inhérents aux missions de la protection de l'enfance. On les trouve à tous les étages : en évaluant une information préoccupante, en décidant d'une mesure d'assistance éducative, d'un placement ou d'un suivi à domicile, en accompagnant un enfant confié au quotidien... Tout cela revient à prendre le risque de faire des erreurs, de se tromper de diagnostic, de produire des effets contraires à ceux recherchés pour protéger l'enfant. L'exposition aux risques est ancrée dans la plupart des interventions des professionnels de la protection de l'enfance ou des magistrats. Et encore trop souvent, face à ces risques, la protection des institutions prend le pas sur la protection de l'enfant. L'objectif de cette formation est de donner aux encadrants et à leurs équipes des éléments de connaissance et des outils pour assumer plus sereinement et collectivement cette prise de risques. Et qu'elle ne vienne pas perturber la qualité de l'accompagnement.

### 2. Quel en est le contenu pédagogique ?

Nous avons deux intervenants : le directeur général d'une grosse association de protection de l'enfance et une magistrate. L'un et l'autre vont d'abord expliquer la distinction fondamentale entre la prise de risques, qui est collective, et la responsabilité, qui est individuelle. On outille ensuite les participants avec des références cliniques sur les besoins fondamentaux de l'enfant, la théorie de l'attachement et divers outils qui ont fait leurs preuves, pour les aider à sécuriser leurs orientations et leurs interventions.

Mais la formation est aussi très concrète : on invite les participants à réfléchir à partir de cas pratiques diversifiés et parfois très simples. Par exemple, quand on ne permet pas, en structure collective, de faire la cuisine avec les enfants à cause de normes d'hygiène, on ne les autonomise pas. Et on prend alors le risque de ne pas les accompagner comme il le faudrait.

### 3. Quels retours avez-vous des professionnels de terrain ?

Ceux qui ont participé à la formation lui donnent la note de 18/20 et repartent en se disant mieux outillés pour assumer la prise de risques et celle de leurs équipes. En outre, lors de l'intervention de la magistrate, les professionnels se découvrent avec elle des préoccupations communes et une même humilité face aux risques auxquels ils sont exposés. Cela contribue à déconstruire les préjugés et à faciliter le dialogue entre les différents acteurs de la protection des enfants. ■

Propos recueillis par  
Adèle Cailleateau



ARMANDINE PENNA

Au Foyer départemental de l'enfance Village-Saint-Exupéry, à Avrillé (49), Naïla Joseph, auxiliaire puéricultrice, participe au programme Pégase, qui lutte contre les effets de la maltraitance sur les très jeunes enfants.